



Le 4 mai 2022

**Par SDÉ**

Me Véronique Dubois, secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Joelle Cardinal**  
Avocate

Hydro-Québec– Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande d'adoption des normes de fiabilité suivant le projet SAR - Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)**  
**Votre dossier : R-4184-2022 - Notre référence : R062815**

---

Chère consœur,

Le Coordonnateur avise la Régie qu'il sera malheureusement dans l'incapacité de procéder au dépôt des réponses à la DDR n° 1 prévu le 4 mai 2022.

Compte tenu du volume de questions de la DDR, le Coordonnateur demande à la Régie de bien vouloir lui accorder un court délai supplémentaire de 2 jours pour le dépôt des réponses à la DDR, et ce, jusqu'au 6 mai 2022.

Veillez recevoir, chère consœur, nos cordiales salutations.

*(s) Joelle Cardinal*

**JOELLE CARDINAL**

JC/jl